



Indice des prix à la consommation des ménages

Les prix reculent de 0,9 % en septembre 2020

En septembre 2020, les prix à la consommation reculent de 0,9 % à La Réunion. La baisse des prix s'accélère dans le secteur des services, en lien avec le recul des tarifs du transport aérien. Cette baisse s'accompagne de celle des prix des produits manufacturés et des produits pétroliers. Les prix de l'alimentaire, ainsi que ceux du tabac, sont stables.

Sur un an, les prix diminuent de 0,4 % à La Réunion, alors qu'ils sont stables en France hors Mayotte.

Avertissement

La crise sanitaire de la Covid-19 a affecté la production de l'indice des prix à la consommation (IPC) : les relevés de prix dans les points de vente physiques, suspendus depuis le 16 mars, ont progressivement repris au cours du mois de juin ; certains points de vente étaient par ailleurs fermés et de nombreux produits n'étaient plus disponibles à l'achat. En septembre, à l'instar du mois d'août, moins de 1 % du panier de l'IPC ont ainsi été imputés du fait de la crise sanitaire contre 2 % en juillet et 14 % en juin. En avril et mai, ces taux d'imputation étaient plus élevés et les indices n'ont pas pu être publiés.

Des informations complémentaires sont disponibles dans l'encadré « Pour en savoir plus » et sous

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4802028#documentation>

Murielle Huet, Insee

Les prix à la consommation des ménages baissent de 0,9 % en septembre à La Réunion après une stabilité au mois d'août. Les prix des services diminuent sensiblement, ainsi que ceux des produits manufacturés et de l'énergie. En revanche, les prix de l'alimentaire et du tabac sont stables. Sur un an, les prix diminuent de 0,4 % à La Réunion, alors qu'ils sont stables en France, hors Mayotte (*figure 1*).

La baisse des prix des **services** s'accroît en septembre (-1,1 % après -0,3 % en août). Cette diminution est principalement due à celle des tarifs du transport aérien (-21 %), liée à la chute de la demande. Hors aérien, les prix des services baissent de 0,2 %. Les prix des services de santé et des autres services reculent respectivement de 0,2 % et de 0,3 %. Les prix des loyers et services rattachés, ainsi que les tarifs des services de communication sont stables. Sur un an, les prix des services baissent de 0,3 % à La Réunion, alors qu'ils augmentent de 0,6 % en France.

Les prix des **produits manufacturés** diminuent de 1,2 % en septembre. Du fait des soldes, les prix de l'habillement et des chaussures baissent fortement (-3,6 %). Dans une

moindre mesure, c'est également le cas pour les prix des autres produits manufacturés (-0,7 %). Quant aux produits de santé, leurs prix augmentent légèrement (+0,1 %). Sur un an, les prix des produits manufacturés reculent de 0,4 % à La Réunion et de 0,2 % en France.

1 Les prix reculent de 0,4 % sur un an à La Réunion

Évolution en glissement annuel de l'indice des prix



*hors Mayotte. Lecture : en septembre 2020, à La Réunion, les prix diminuent de 0,4 % par rapport à septembre 2019.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

2 En septembre 2020, les prix baissent de 0,9 % à La Réunion

Indices des prix à la consommation des ménages et leurs évolutions

Regroupements	Pondération	La Réunion				France*			
		Indice pour le mois de :			Variation au cours :		Indice pour le mois de :		Variation au cours :
		Septembre 2019	Août 2020	Septembre 2020	du dernier mois	des 12 derniers mois	Septembre 2020	du dernier mois	des 12 derniers mois
		base 100 année 2015			en %		base 100 (2015)		en %
ENSEMBLE	10 000	102,75	103,28	102,33	-0,9	-0,4	104,55	-0,5	0,0
ALIMENTATION	1 642	105,15	106,21	106,23	0,0	1,0	107,57	-0,5	0,9
Produits frais	121	120,22	113,39	116,46	2,7	-3,1	122,26	-1,7	2,3
Alimentation hors produits frais	1 521	104,42	106,06	105,86	-0,2	1,4	105,24	-0,3	0,7
TABAC	167	129,08	142,02	142,04	0,0	10,0	148,19	0,0	13,7
PRODUITS MANUFACTURÉS	2 841	98,32	99,09	97,94	-1,2	-0,4	98,39	1,6	-0,2
Habillage et chaussures	514	97,33	101,51	97,81	-3,6	0,5	101,52	9,1	-1,3
Produits de santé	360	93,64	91,49	91,55	0,1	-2,2	88,1	0,0	-1,9
Autres produits manufacturés ¹	1 967	99,31	99,77	99,05	-0,7	-0,3	100,25	0,4	0,5
ÉNERGIE	640	108,57	100,60	99,74	-0,9	-8,1	106,26	-0,7	-8,0
<i>dont produits pétroliers</i>	463	105,73	93,53	92,37	-1,2	-12,6	102,27	-1,4	-14,7
SERVICES	4 710	103,12	104,04	102,86	-1,1	-0,3	105,08	-1,5	0,6
Loyers, eau et ordures ménagères	905	103,35	104,32	104,32	0,0	0,9	101,81	0,0	0,3
Services de santé	967	101,42	101,54	101,37	-0,2	0,0	102,46	0,0	0,3
Services de transports	256	91,72	n.s.	77,46	-19,0	-15,5	96,01	-9,4	-3,0
Services de communication	374	92,81	93,85	93,85	0,0	1,1	98,46	0,5	1,6
Autres services ²	2 208	106,43	107,36	107,06	-0,3	0,6	107,94	-1,6	1,1
Ensemble hors Énergie	9 360	102,38	103,45	102,5	-0,9	0,1	104,39	-0,5	0,8
Ensemble hors Tabac	9 833	102,34	102,69	101,74	-0,9	-0,6	103,8	-0,5	-0,2

¹. Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison ; achats de véhicules.

². Services à la personne ; services financiers, assurances et services juridiques ; loisirs et culture ; hôtellerie, cafés et restauration ; services liés à l'utilisation de véhicules personnels ; éducation.

* hors Mayotte

n.s. : non significatif.

Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

Les tarifs de l'énergie diminuent après deux mois de hausse : -0,9 % en septembre, après +2,4 % en août et +2,8 % en juillet. Les prix des produits pétroliers baissent de 1,2 %, tirés par la baisse du prix des carburants et de la bouteille de gaz. Après une augmentation de 1,7 % en août, les tarifs de l'électricité se stabilisent à nouveau. Sur un an, les prix de l'énergie diminuent de 8,1 % à La Réunion, comme en France (figures 2 et 3).

Dans l'alimentaire, les prix sont stables. Si les prix des produits frais rebondissent en septembre (+2,7 %), les prix hors produits frais poursuivent la baisse entamée le mois précédent (-0,2 %). Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 1 % à La Réunion, et de 0,9 % en France.

Les prix du tabac sont stables en septembre. Sur un an, ils augmentent de 10 % à la Réunion et de 13,7 % en France. ■

Définition

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Insee La Réunion- Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :
Ravi Baktavatsalou

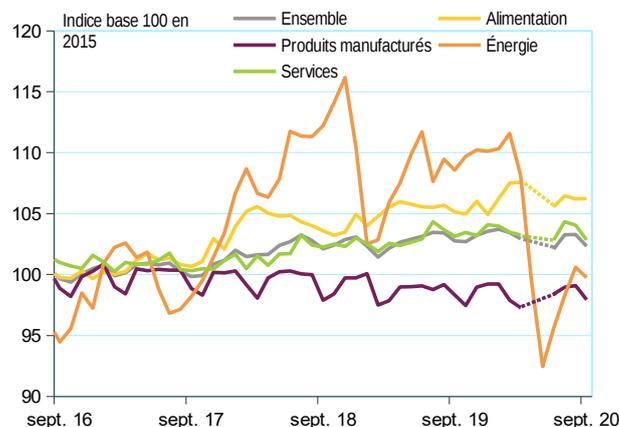
ISSN : 2275- 4334 (version imprimée)
ISSN : 2272- 7760 (version en ligne)
© Insee 2020

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Rivière J., « [0,4 % d'inflation à La Réunion en 2019](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 172, février 2020 ;
- « [L'essentiel sur... l'inflation](#) », *Insee*, juillet 2020 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](#)
- Prochaine publication : le 20 novembre 2020

3 Les prix des produits manufacturés diminuent en septembre

Évolution des indices des grandes fonctions de consommation



Source : Insee, Indices des prix à la consommation.

Méthode

L'indice des prix est mesuré en base 100 par rapport à 2015. Une valeur de 101 signifie ainsi que les prix ont augmenté de 1 % pour la catégorie concernée entre 2015 et la date de référence.

L'évolution des indices des prix à la consommation est présentée en variation mensuelle (pourcentage d'évolution des indices du mois par rapport au mois précédent) et en glissement annuel. Celui-ci correspond à la variation au cours des douze derniers mois, qui est calculée en rapportant l'indice du mois à celui du même mois l'année précédente. Ainsi par exemple, l'indice du mois de septembre 2020 est rapporté à celui de septembre 2019.



Insee
Mesurer pour comprendre